

Tarifs différenciés pour les résidents entrés à partir du 1er janvier 2025

Le Conseil d'Administration
Du Clos Saint Martin a fixé les
tarifs suivants :

Résidents originaires d'Ille-et-Vilaine	
HEBERGEMENT :	Le tarif journalier applicable est de : 74,86 €
DEPENDANCE :	Le tarif journalier applicable est de : 6,67 €
	soit un tarif journalier (hébergement + dépendance) de : 81,53 €
	Forfait téléphonie : 18,00 €
	et un tarif mensuel (<u>base 30 jours</u>) de : 2 463,76 €

Résidents originaires d'autres départements

TARIFS	G.I.R. 1 et 2 (dépendance élevée)	G.I.R. 3 et 4 (dépendance moyenne)	G.I.R. 5 et 6 (dépendance faible)
Hébergement	74,86 €	74,86 €	74,86 €
Dépendance	24,77 €	15,72 €	6,67 €
Tarif journalier =	99,63 €	90,58 €	81,53 €
Possibilité APA*	18,10 €	9,05 €	0,00 €

Tarifs administrés par le CD 35 pour les résidents présents originaires d'Ille-et-Vilaine

Le Président du Conseil
Départemental d'Ille-et-Vilaine
a fixé les tarifs suivants :

Résidents originaires d'Ille-et-Vilaine	
HEBERGEMENT :	Le tarif journalier applicable est de : 69,29 €
DEPENDANCE :	Le tarif journalier applicable est de : 6,67 €
	soit un tarif journalier (hébergement + dépendance) de : 75,96 €
	Forfait téléphonie : 18,00 €
	et un tarif mensuel (<u>base 30 jours</u>) de : 2 296,80 €

Résidents originaires d'autres départements

TARIFS	G.I.R. 1 et 2 (dépendance élevée)	G.I.R. 3 et 4 (dépendance moyenne)	G.I.R. 5 et 6 (dépendance faible)
Hébergement	69,29 €	69,29 €	69,29 €
Dépendance	24,77 €	15,72 €	6,67 €
Tarif journalier =	94,06 €	85,01 €	75,96 €
Possibilité APA *	18,10 €	9,05 €	0,00 €

Tarifs aide sociale pour les résidents présents originaires d'Ille-et-Vilaine

Le Président du Conseil
Départemental d'Ille-et-
Vilaine a fixé les tarifs suivants
:

Résidents originaires d'Ille-et-Vilaine	
HEBERGEMENT :	Le tarif journalier applicable est de : 68,71 €
DEPENDANCE :	Le tarif journalier applicable est de : 6,67 €
	soit un tarif journalier (hébergement + dépendance) de : 75,38 €
	Forfait téléphonie : 18,00 €
	et un tarif mensuel (<u>base 30 jours</u>) de : 2 279,40 €

Résidents originaires d'autres départements

TARIFS	G.I.R. 1 et 2 (dépendance élevée)	G.I.R. 3 et 4 (dépendance moyenne)	G.I.R. 5 et 6 (dépendance faible)
Hébergement	68,71 €	68,71 €	68,71 €
Dépendance	24,77 €	15,72 €	6,67 €
Tarif journalier =	93,48 €	84,43 €	75,38 €
Possibilité APA *	18,10 €	9,05 €	0,00 €

Résidents de moins de 60 ans

L'admission de ces personnes dans l'établissement est autorisé sur dérogation accordée par le médecin conseil départemental. Pas de prise en charge APA.

Le tarif journalier applicable est de : **85,98 €**

Montant des dépôts de garantie à verser à l'admission

Chambre (correspond à 31 jours d'hébergement)	2 320,51 €
Appel malade (médaillon ou montre)	232,49 €

Réservation et libération de chambre

Réservation de chambre (par jour)	61,86 €
Libération de chambre administré (par jour)	56,29 €
Libération de chambre différencié (par jour)	61,86 €
Forfait déménagement de la chambre (mobiliers et vêtements laissés sur place)	400,00 €

Restauration

Déjeuner du jour en semaine (café compris)	15,00 €
Déjeuner dimanche et fériés (1/4 de vin et café compris)*	20,00 €
Déjeuner gourmets (menu élaboré par le chef, vin non compris)*	25,00 €
Déjeuner gourmets (prix imputé au résident, vin non compris)*	13,00 €
Déjeuner enfant (jusqu'à 12 ans)*	9,00 €
Diner	10,00 €
Plateau de complaisance (par choix du résident pour prestation au-delà de la prestation sociale)	9,00 €
Forfait vin mensuel (25 cl maximum par repas)	10,00 €

NOTA - Une chambre est mise à disposition d'une famille ou d'un proche dans le cas d'un accompagnement particulier avec possibilité de prendre un petit déjeuner.

* service compris, suppléments en cas de modification du repas proposé selon la carte

Une carte des vins est à votre disposition afin de vous satisfaire au mieux.

Divers

Lit médicalisé > 90 pour convenance personnelle (location / jour).	3,70 €
<i>L'achat du matelas est à la charge du résident</i>	
Forfait clé de chambre perdue	l'unité 50,00 €
Séminaire formation (entrée, plat, dessert, café + pauses comprises)*	10,00 €
Salle de réunion (demi journée sans restauration)*	60,00 €
Chambre accompagnant + petit déjeuner (en cas d'accompagnement spécifique)	10,00 €
Forfait expédition de facture par courrier	3,00 €
Téléphone adapté	35,00 €
Timbres vert 20g	1,60 €
<u>Tarification des photocopies et piles</u>	
Couleur	l'unité 0,80 €
Noir et Blanc	l'unité 0,50 €
Piles AAA ou AA	l'unité 2,00 €
Piles auditives	l'unité 4,00 €

Locations de véhicules

Il est possible de louer nos véhicules (MASTER et BERLINGO) adaptés fauteuil roulant sur la plateforme de location <https://www.wheeliz.com/fr. Le paiement se fait directement sur le site>



* Le montant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dépend du tarif dépendance de l'établissement qui accueille le demandeur et des ressources dont il dispose. Une partie du tarif dépendance reste à la charge du bénéficiaire. L'attribution de l'APA est décidée et notifiée au demandeur par le Président du Conseil Départemental, suivant l'acceptation par le demandeur du plan proposé. Le Président du Conseil Départemental dispose de 2 mois à compter du dépôt du dossier pour notifier l'attribution. Passé ce délai, l'APA est considérée comme accordée.